



amnesty  
international

Groupe 4 Strasbourg

le 28 oct. 16

**Ministre de la Justice**  
**Vitaliano Aguirre II**  
**Department of Justice**  
**Padre Faura Street**  
**Ermita, Manila 1000**  
**République des Philippines**

E-mail : [communications@doj.gov.ph](mailto:communications@doj.gov.ph)

Fax : 00 63 523-9548

Monsieur le Ministre,

Le 5 mars 2010, des policiers ont arrêté *Darius Evangelista*, soupçonné d'avoir commis un vol. Des policiers en civil l'ont emmené au poste de Binondo, à Manille. Cinq mois plus tard, une vidéo des tortures subies par *Darius*, vraisemblablement filmée à l'aide d'un téléphone portable, a été diffusée sur des chaînes de télévision nationales et étrangères. Le Service des affaires internes de la Police nationale a mené une enquête et blanchi tous les policiers impliqués dans cette affaire, sauf trois. La famille de *Darius* a porté plainte auprès de votre ministère. Le 22 août 2011, le procureur a estimé qu'il existait des éléments suffisants pour engager des poursuites contre sept policiers et d'autres personnes impliquées. Cinq ans après, quatre accusés se sont rendus d'eux-mêmes aux autorités ou ont été arrêtés. Tous ont plaidé non coupable. Trois autres suspects sont toujours en liberté. Un procès est en cours.

En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande de garantir que le procès des tortionnaires présumés de *Darius Evangelista* soit mené à terme, qu'un jugement soit rendu dans un délai raisonnable et d'indiquer clairement à la Police nationale que la torture et les autres mauvais sont strictement interdits en toutes circonstances et passibles de poursuites.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, toute ma considération.

Nom :  
Adresse :

Signature :

c/o Ambassade des Philippines, 4, hameau de Boulainvilliers, 75016 Paris, Fax 01 46 47 56 00

E-mail : [paris.pe@dfa.gov.ph](mailto:paris.pe@dfa.gov.ph)